

Appel à Projet 2027

Accueillez les Jeux Sportifs en Indre-et-Loire



Faites vivre l'esprit olympique au cœur de votre territoire

Le **Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre-et-Loire (CDOS 37)** invite les communes du département à accueillir les **Jeux Sportifs**, un événement clé en main destiné à promouvoir la pratique sportive, les valeurs de l'Olympisme et le dynamisme associatif local.

Cette manifestation offre une occasion unique de rassembler habitants, associations, écoles et acteurs locaux autour d'une journée conviviale, éducative et accessible à tous.

Les Jeux Sportifs : un événement fédérateur

Les Jeux Sportifs sont conçus pour permettre à chacun de découvrir et pratiquer différentes activités physiques dans un cadre ludique et sécurisé.

Les 5 valeurs fondatrices

- ✓ **Gratuité** : Toutes les animations sont gratuites pour le public (à partir de 6 ans),
- ✓ **Proximité** : L'événement se déploie au plus près des habitants afin de faciliter l'accès au sport pour tous,
- ✓ **Simplicité** : Une organisation éprouvée et standardisée permet une mise en œuvre efficace,
- ✓ **Convivialité** : Les Jeux Sportifs favorisent les rencontres entre clubs, associations et habitants,
- ✓ **Sécurité** : Toutes les activités se déroulent dans un environnement sécurisé et adapté aux participants.

Un village sportif au cœur de votre commune

Un **village sportif**, installé en intérieur ou en extérieur, permettra aux associations locales de proposer des initiations et démonstrations sportives.

Les visiteurs pourront :

- ✓ Découvrir de nombreuses disciplines sportives,
- ✓ S'initier gratuitement à différentes pratiques,
- ✓ Explorer l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques,
- ✓ Rencontrer la mascotte des Jeux Sportifs,
- ✓ Participer à des animations culturelles en partenariat avec les associations locales.

👉 **Plus d'informations (vidéo, diaporama) :** [Jeux sportifs](#)

Objectifs de l'appel à projets

Les communes candidates contribueront à :

- ✓ Favoriser l'accès gratuit au sport pour tous les habitants,
- ✓ Promouvoir les valeurs olympiques et paralympiques,
- ✓ Renforcer le lien social et la vie associative locale,
- ✓ Valoriser les équipements et les acteurs du territoire,
- ✓ Créer un événement attractif et fédérateur pour la population.

Qui peut candidater ?

Les candidatures doivent :

- ✓ Être portées par une commune d'Indre-et-Loire,
- ✓ Prévoir l'accueil d'un village sportif en intérieur ou en extérieur,
- ✓ Associer les clubs et associations sportives du territoire à l'organisation et à l'animation de l'événement.

Accompagnement proposé

Le CDOS 37 accompagne les communes retenues dans la préparation et la mise en œuvre de l'événement grâce à :

- ✓ Un accompagnement méthodologique,
- ✓ Un soutien logistique,
- ✓ Une expertise organisationnelle,
- ✓ Des outils de communication dédiés.

Participation de la commune

La commune s'engage à :

- ✓ Mettre à disposition les infrastructures nécessaires,
- ✓ Mobiliser ses services municipaux pour l'accueil et le bon déroulement de la manifestation,
- ✓ Participer financièrement à l'organisation selon sa population.

Grille de participation financière

Une participation financière est demandée aux communes, en fonction de son nombre d'habitants :

Nombre d'habitants	Format extérieur	Format intérieur
Moins de 1 500 habitants	1 500 €	900 €
De 1 500 à 3 500 habitants	2 000 €	1 200 €
De 3 500 à 10 000 habitants	2 500 €	1 500 €
De 10 000 à 50 000 habitants	3 000 €	1 800 €
Plus de 50 000 habitants	4 000 €	2 400 €

Votre dossier de candidature

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

1. Présentation de la commune

- ✓ Situation géographique,
- ✓ Nombre d'habitants,
- ✓ Équipements sportifs disponibles,
- ✓ Nombre de clubs sportifs,
- ✓ Nombre d'écoles et effectifs scolaires.

2. Premières orientations du projet

- ✓ Site envisagé pour l'accueil du village sportif,
- ✓ Animations souhaitées,
- ✓ Public ciblé,
- ✓ Estimation du nombre de participants,
- ✓ Éventuels partenariats avec les établissements scolaires.

3. Engagement de la collectivité

- ✓ Mobilisation des services municipaux,
- ✓ Actions de communication auprès des habitants,
- ✓ Soutien logistique à l'organisation.

Il n'est pas attendu un projet finalisé. Cette première candidature vise avant tout à présenter les grandes orientations envisagées afin de construire, ensemble, un événement adapté à votre territoire.

Calendrier

Date limite de candidature

 31 décembre 2026

Adresse d'envoi

 directeur.indreetloire@franceolympique.com

Critères de sélection

Une attention particulière sera portée à :

- ✓ La qualité et l'accessibilité du site d'accueil,
- ✓ L'implication du tissu associatif sportif,
- ✓ La diversité des animations proposées,
- ✓ Les actions développées avec les établissements scolaires,
- ✓ La capacité du projet à promouvoir durablement la pratique sportive.

Priorités de sélection

 Les communes n'ayant jamais accueilli les Jeux Sportifs seront prioritaires.

 Les projets organisés durant :

- la **Semaine Olympique et Paralympique** (30 mars au 3 avril 2027),
- la **Journée Olympique** (23 juin 2027),

bénéficieront également d'une priorité d'examen.

Rejoignez l'aventure !

En accueillant les Jeux Sportifs, votre commune offrira à ses habitants une expérience sportive, éducative et festive tout en mettant en valeur le dynamisme de son territoire et de ses associations.

Faites rayonner les valeurs du sport et de l'Olympisme en Indre-et-Loire !  